

MM. les industriels entrer dans la lice, et chercher par la discussion à écarter les obscurités de la science économique. C'est de cette manière, et non avec les gémissements dont ils accompagnent habituellement le récit de leurs pertes, qu'ils parviendront à parer les coups que leur porte le libre-échange et à lui faire rendre les armes. Qu'ils en soient certains ! ce n'est que par de grandes clartés, jetées sur cette science encore si peu connue, qu'ils parviendront à triompher d'adversaires qui puisent leurs forces dans les ténèbres et dans l'ignorance.

A l'époque des interpellations qui eurent lieu au Corps législatif, en mai 1868, M. Jules Simon, avec sa lucidité ordinaire, avait parfaitement compris comment la question économique, alors si chaudement controversée, devait être résolue. Il déclara, avec instance, un débat théorique sur les principes du libre-échange et du système protecteur, qui n'aurait pas manqué de couvrir de confusion l'Ecole libre-échangiste, mais malheureusement, personne ne répondit à son appel.

C'était cependant dans cette voie que les industriels devaient entrer pour en finir avec un ennemi juré dont le règne a été si fatal à la France, plutôt qu'en signalant des faits qu'il était si facile de contredire au moyen de statistiques sophistiquées. Il est vrai que pour attester la vérité de ce qu'ils avançaient, ils en appelèrent, avec raison, à une enquête loyale, dirigée par des personnes indépendantes ; mais le pouvoir fit la sourde oreille, et jusqu'ici il a refusé obstinément de l'ordonner. (1)

Aurait-il une confiance absolue dans sa capacité économique ? Serait-ce de l'habileté de sa part, pour n'avoir pas un affront à subir ? Craindrait-il de ne pouvoir remplir des engagements secrets pris vis à vis de l'étranger ?

Nous laissons au lecteur le soin de le juger. Quoi qu'il en soit, depuis lors, les sinistres se sont tellement aggravés, les ruines, les désastres se sont accumulés en si grand nombre, qu'il n'est plus possible de les constater.

Aussi les libres-échangistes commencent à courber leurs fronts, que naguères ils relevaient d'un air si superbe. Ils n'ont plus de ministres pour chanter leurs tristes exploits dans le présent et dans l'avenir.

N'avons nous pas entendu, il y a un an, M. Rouher leur complice, et leur champion naturel, dire avec tant de suffisance : « On veut rendre le gouvernement responsable, la providence répondra, et la prospérité industrielle sera dans l'avenir le châtiement des accusateurs ».

On est donc aujourd'hui cette prospérité industrielle qui devait être notre châtiement ? Presque partout usés ne voyons que le marasme le plus profond.

Nous le répétons, la ruine de l'industrie dans sa déolante réalité n'est plus méconnue. On paraît même jusqu'à un certain point, admettre qu'elle est due aux malheureux traités de commerce, puisque le grand ministre, qui les soutenait avec une telle abondance de paroles, (2) n'éleva plus la voix pour les défendre. (3)

Toutefois, en revenant à notre sujet, les libres-échangistes, à bout d'arguments, se

(1) Quelques enquêtes industrielles ont été faites sur des points spéciaux, mais comme leur direction a été confiée à des personnes (fonctionnaires ou autres) choisies par les ministres, elles ne pouvaient, ainsi que l'a dit M. Thiers, (séance du Corps législatif 17 avril 1868) « qu'être les échos de leurs dires habituels ».

(2) En mai 1868, dans le cours des interpellations, M. Rouher a occupé la tribune durant deux séances entières.

(3) On peut s'en convaincre en lisant les discussions économiques, qui ont eu lieu en février 1869 au Sénat à propos d'une pétition sur l'enseignement économique et récemment au Corps législatif, lorsqu'en examinant le budget il a été question du Ministère de commerce.

cantonnent dans un dernier refuge. Généralement à l'opinion de votre correspondant, ils prétendent que si, d'un côté, les importations par l'accroissement de leur nombre, font fermer de plus en plus les fabriques et les ateliers français ; d'un autre côté, elles témoignent de la prospérité du pays, attendu que les consommateurs, payant les marchandises moins cher, peuvent chaque année thésauriser avec plus de facilité.

Nous allons le démontrer, ce sophisme, dernier refuge de nos adversaires, n'offre qu'un mirage des plus trompeurs, et c'est au positif, au réel, au certain que l'on arrive, en comptant l'augmentation de votre correspondant.

Sans doute il est des marchandises, par exemple le poivre, la vanille, le gingembre etc., dont la production, en serre chaude, ou autrement, exigerait un déboursé si considérable, qu'il serait absurde de se livrer à ce genre d'industrie, (en admettant même qu'elles pourraient être obtenues en aussi bonne qualité, qu'en provenant des régions tropicales), et ce serait faire un acte détestable, essentiellement nuisible à la France, que de les faire croître et mûrir sur notre sol, ce qui forcerait à décupler, ou à multiplier leurs cours habituels. Mais, il n'en est pas de même des industries relatives aux lainages, aux cotonnades, aux tissus de toute espèce, au travail des métaux, aux transports maritimes, etc., etc.

Personne ne l'ignore, tout peuple, qui est parvenu à faire accepter, largement, ses services aux autres peuples, dans cet ordre de travaux, sans travailler plus que ces derniers, n'a jamais manqué d'agglomérer des masses de capitaux et de tenir dans ses mains le sceptre de la richesse.

Quelle est la raison de ce fait que l'histoire a enregistré, et qui est indubitable ? C'est que les industries, dont nous venons de parler, sont éminemment lucratives par elles-mêmes, pour toutes les personnes (capitalistes, patrons, employés, ouvriers) qui s'y consacrent, et c'est là, l'unique, la vraie cause de cette opulence que nous avons signalée ci-dessus.

Il doit donc être du plus cher intérêt d'une nation d'acclimater chez elle ces diverses industries. — Nous dirons plus, quand bien même quelques-unes d'entre-elles ne pourraient exister chez un peuple qu'au moyen d'une protection de 30 ou 40 O/O, dans le plus grand nombre de cas, le petit préjudice que cette protection (4) lui ferait éprouver, serait largement compensé par les profits considérables que l'on retirerait de l'exploitation de ces industries.

L'explication n'en est-elle pas toute naturelle ? d'une part, elles donnent lieu à de très-grands bénéfices, (5) d'autre part à un léger dommage ; la balance constate donc le résultat que nous avons annoncé.

Pour une démonstration plus étendue de cette vérité fondamentale nouvellement acquise à la science économique, nous renvoyons à notre catéchisme de l'économie politique.

« Ce n'est donc pas au rôle de quémandeurs que les industriels doivent s'abaisser, ce n'est pas à d'humbles prières qu'ils doivent avoir recours, en réclamant des droits de douane convenablement protecteurs. Bien au contraire, il leur appartient d'élever la voix et de parler avec assurance, car ce sont les intérêts de la France qui sont en jeu. »

Toutes les industries, comme nous l'avons vu, ne doivent pas être protégées,

(4) Cette protection, quant au préjudice qu'elle occasionne, peut s'assimiler à un minime impôt, frappé sur la population, pour accroître d'une manière prodigieuse, les sources de sa richesse. Tous les autres impôts ont le même but, mais bien plus remplissent cette destination avec la même utilité.

(5) De plus ces bénéfices, en restant chez une nation, n'iraient pas grossir les capitaux des pays étrangers, et conséquemment leur puissance relative.

et c'est aux représentants de la nation, qui connaissent ses inspirations, ses besoins, ses facultés, à déterminer celles qui méritent de l'être et à fixer les divers droits de douane, dont on doit frapper les marchandises étrangères.

Ajoutons que parfois, il est même avantageux, dans l'établissement des tarifs, de dépasser la limite qui fait réaliser des bénéfices, lorsque l'on pressent qu'une industrie, qui n'est pas encore viable, comme le fut dans un temps celle du sucre de betterave, peut plus tard dédommager des encouragements qu'on lui donne.

Considérons donc comme acquis (ce qui jusqu'ici n'avait pas encore été démontré) qu'une certaine protection des usines et des manufactures d'une nation, n'a pour cette nation, même immédiatement, que des conséquences heureuses, et concluons que, au lieu de regarder cette mesure comme essentiellement transitoire, ainsi qu'on le pensait, il faudra désormais l'élever à la hauteur d'une institution, que l'organisation actuelle des sociétés rend indispensable.

Veuillez agréer, etc.

DU MESNIL-MARIGNY.

Paris, le 29 avril 1869.

### CORRESPONDANCE PARISIENNE

Paris, lundi 3 mai.

On ne s'entretient ici que des réunions publiques, et surtout de celle qui a eu lieu samedi au Châtelet. Il paraît que jusque vers le milieu du jour on ignorea si la réunion pourrait se tenir, par suite de scrupules des propriétaires de la salle. Ce n'était pas pourtant une réunion politique, puisque l'orateur, M. Bancel, devait traiter du genre de Cornéille ; mais on savait bien que la politique serait abordée indirectement par la voie des allusions, et c'était la première fois que devait se produire en public un homme dont la candidature à un caractère particulier d'hostilité contre le gouvernement impérial, un des vaincus de décembre.

Il fallut l'intervention personnelle de M. de Forcade pour faire tomber tous les obstacles. En cela nous croyons que l'administration a agi sagement ; l'interdiction de la réunion eût prélevé à toutes sortes d'interprétations : on n'eût pas manqué de dire que l'administration redoutait ce nouvel adversaire et qu'elle avait recours contre lui à des mesures préventives. On résolut donc de laisser faire quitte à ne pas laisser tout dire.

La salle était comble ; il y avait un grand nombre de dames. L'orateur fut salué à son arrivée par des applaudissements et entra immédiatement en matière. Je n'analyserai pas son discours, je veux seulement signaler les deux incidents marquants de la séance. L'orateur, à propos de Cornéille, vint à parler de Victor Hugo qu'il qualifia ainsi : « martyr sur son rocher où le retient l'amour de la liberté. » Le commissaire adressa alors un avertissement au bureau, mais ses paroles se perdirent au milieu du bruit des applaudissements, et le cri : « à bas le commissaire ! fut poussé par quelques personnes.

Un moment après, l'orateur lut une tirade sur l'héroïsme et ajouta : « l'héroïsme avec lequel la France reconquerra le rang d'où elle est tombée, en désertant à jamais le chemin de la gloire militaire et en embrassant la paix et la liberté. » A ces mots, le commissaire déclara la réunion dissoute ; l'orateur et le bureau se retirèrent, et la foule s'éleva lentement. Quelques personnes voulurent faire une ovation à M. Bancel à sa sortie ; mais il put sortir sans être remarqué. Pendant un certain temps, la foule fut assez compacte aux abords du théâtre.

On dit qu'il ne s'est passé aucun incident remarquable dans les autres réunions du même jour.

On s'occupe aussi du déf. envoyé par M. André Pasquet à M. Pinard, ancien ministre de l'intérieur, qui se porte dans la 4<sup>e</sup> circonscription de Paris contre MM. A. Pasquet et Carnot ; il l'assigne à comparaître dans la réunion politique qui se tiendra mardi au grand salon, à la Chapelle. M. Pinard est homme à accepter le déf. ; en tout cas, sa candidature est une de celles avec lesquelles on compte, et si c'est à la capacité d'orateur qu'il faut juger les candidats, certes il devrait l'emporter sur ses concurrents. La lutte sera sérieuse et le résultat est douteux.

Le ministre de l'intérieur doit adresser aux préfets une circulaire relative aux élections ; cette circulaire n'étant pas confidentielle sera publiée par le Journal officiel.

J'entends dire que le gouvernement ne se désintéresse pas dans les élections de la capitale. Après la candidature de M. Pinard que l'on peut appeler une candidature gouvernementale, on assure qu'il va en surgir d'autres, et que, au lieu de personnalités effacées comme celles de MM. Lévy et Picard, (d'Ivry) les vaincus de 1863, il va être mis en avant des noms qui pourraient rallier les conservateurs et une fraction du parti libéral. Il est évident que dans ces conditions, la lutte aurait une plus grande animation.

M. Emile Ollivier est invité à assister à l'une des réunions électorales qui se tiendront tous les deux jours à la salle Mollière ; on dit s'y rendre pour répondre à son concurrent, M. Bancel. Puisque le Constitutionnel nous a appris que c'est M. E. Ollivier qui a fait inscrire dans nos codes la liberté de réunion, il serait singulier qu'il se refusât à donner l'exemple de la pratique après avoir soutenu la théorie.

Le Rappel a paru ; il débute par une lettre de trois colonnes signée de Victor Hugo ; le poète déclare qu'il ne collaborera pas au journal pas plus qu'il ne se portera candidat. Beaucoup de gens ont acheté le journal croyant y trouver une chronique de Rochefort, et ont été déçus. Les aliènes sont séparés par de petits tambours et de petites baguettes, donnent un air badin à cette feuille qui vise pourtant à l'austérité démocratique.

Les mouvements de Bourse du mois dernier ont causé de nombreux désastres : c'est à ce fait qu'on attribue la fuite d'un agent d'affaires qui laisserait un déficit de plus d'un million. Parmi ses clients, celui qui perdrait le plus serait le duc de Bauffremont dont le nom a retenti récemment à propos de l'affaire des bonbons empoisonnés.

Un mot profond que le Figaro attribue à un auguste personnage : — Croyez-vous que les élections soient bonnes ? lui demandait un de ses familiers.

— Oui, à moins que l'opposition n'ait la perfidie d'être modérée.

Le Journal officiel et le Moniteur belge, ont publié simultanément le texte du protocole signé le 27 à Paris, par MM. de la Valette et Frère-Orban. Cette publication met fin à la question franco-belge, car on ne peut pas admettre, sans soupçonner la bonne foi des contractants, qu'il y ait un point sur lequel puisse naître quelque contestation nouvelle. Quoiqu'il en soit, on n'entendra plus parler de cette affaire jusqu'au terme du mouvement électoral.

Je vous signalerai le silence qui se fait dans notre presse au sujet de la polémique ardente des journaux autrichiens et prussiens. La chose pourtant nous intéresse, car si les organes de l'opinion publique en Autriche se montrent si hautains, c'est qu'ils considèrent comme un fait acquis l'alliance de la France et de l'Autriche.

On assure que le dernier volume de l'Histoire de Jules César paraîtra prochainement.

Voici une statistique qui va dérouter

certain économistes. On a calculé que les excès de boisson tuent chaque année en Angleterre, 50,000 personnes ; en Allemagne, 40,000 personnes ; en Russie, 10,000 en Belgique, 4,000 ; en France, 1,500. Mais pour les Etats-Unis le chiffre s'élève à 300,000. Qu'en pensent ceux qui représentent les Etats-Unis comme le pays le plus avancé du monde ? A moins que le pays le plus civilisé ne soit celui où l'on boit le plus.

La querelle du Siècle et de la Liberté s'est envenimée : les injures pleuvent des deux côtés ; on dit que M. de la Forge va soumettre le débat à un comité de journalistes.

M. le Patti a fait ses adieux au public parisien ; mais elle ne quitte pas le théâtre, elle part pour Londres.

P. S. Hier à la redoute à eu lieu la 1<sup>re</sup> réunion électorale ; voici, d'après le Rappel, quelques lignes de la profession de foi de M. Bancel : « Je suis la foi démocratique pure, pensante, agissante, et s'il le faut, un jour, je serai la foi démocratique militante. »

CH. CAHOT.

Bourse de Paris du 3 mai.

Aujourd'hui tout le monde s'attendait à un enlèvement général ; c'est le contraire qui a eu lieu. La liquidation des valeurs diverses s'est faite très-péniblement, le report n'ayant pas tardé à prendre des proportions inquiétantes pour les acheteurs : 10 fr. de report sur le Foncier, 17 centimes sur l'Italien, 3 fr. sur le Midi. Qui a fait si subitement ce grand vide d'argent sur notre place ? Nous entendons dire que tous les portefeuilles ont battu monnaie pour le prochain emprunt de la ville ; mais tous ces emprunts successifs n'ont-ils pas aussi épuisés les ressources flottantes de notre place. Et puis d'autres part, le numéraire fait défaut à Londres qui a baissé de 1/4, et le change monte en Allemagne ; le 3<sup>o</sup> terme à 71.90 ; en somme c'est une journée de déception.

CELLIER.

### CHRONIQUE LOCALE.

À cause de la fête de l'Ascension le Journal de Roubaix ne paraîtra pas jeudi soir.

Le dernier numéro du Recueil des Actes administratifs de la Préfecture du Nord contient :

1<sup>o</sup> Instructions à MM. les sous-préfets et maires, relatives aux opérations pour le renouvellement du Corps législatif.

2<sup>o</sup> Circulaire pour le concours d'admission à l'Ecole du service de santé militaire de Strasbourg.

Les concours pour l'admission aux emplois d'éleve médecin s'ouvrent :

A Paris, le 1<sup>er</sup> septembre 1869 ; à Strasbourg, le 10 du même mois ; à Lyon, le 18 du même mois ; à Montpellier, le 21 du même mois ; à Toulouse, le 24 du même mois ; à Bordeaux, le 28 du même mois.

Le concours pour l'admission aux emplois d'élevés pharmaciens, s'ouvrira :

A Paris, le 10 septembre 1869 ; à Bordeaux, le 15 du même mois ; à Toulouse, le 18 du même mois ; à Montpellier, le 21 du même mois ; à Lyon, le 24 du même mois ; à Strasbourg, le 27 du même mois.

2<sup>o</sup> Nouvelles recommandations à MM. les maires en ce qui concerne l'interdiction formelle de la destruction des nids ou couvées d'oiseaux.

« Les individus qui laissent vaguer leurs chiens dans les campagnes, de façon à exposer les couvées et les petits »

« sis et détruits par les chiens, s'exposent également aux poursuites de la loi, qui

« len en la rappelant. — « Moi, je me fais trop vieux ; notre pauvre Marie-Anne est, en ce moment, bien malade. C'est une triste condition que la nôtre, ma Violette : être faibles et être seuls, et avoir toujours besoin de l'appui d'un cœur fort, d'un bras vaillant... Enfin, j'espère, permets-moi de te le dire, que le ciel te pourvoira un jour d'un bon mari d'à bord tu es, bonne et aimable et gentille à ravir, et par la grâce du ciel, il ne manque pas encore de gentilshommes qui aient du cœur et des yeux, dans notre chère et vieille Bretagne... Pour le présent, et comme il s'agissait de te ramener ici, je ne sais vraiment pas comment nous aurions pu faire, si la Providence n'avait justement conduit ces jours-ci à Paris M<sup>lle</sup> Lajeunais, sœur d'un bon vieux curé des environs de Saint-Malo, qui est venu parfois me visiter et m'égayer dans ma retraite... Je te remets donc, ma chère fille, à la garde et aux bons soins de M<sup>lle</sup> Lajeunais la laquelle tu peux, pour ta part, te confier entièrement, et sur ce, je clos ma lettre, ne te demandant plus, à toi, que de faire grande hâte, afin de venir plus tôt m'embrasser, et à Dieu que de vous accorder la grâce d'un bon et prompt voyage. »

Violette partit donc après avoir beaucoup pleuré, après avoir reçu les caresses bien tendres de ses compagnes de convent, et les bénédictions, plus tendres encore, de ses maîtresses et de ses mères. M<sup>lle</sup> Lajeunais était une bonne et modeste et timide personne qui, au premier abord, paraît se montrer un peu craintive en présence de la noble et charmante héritière du nom antique et des biens de M. le

marquis de Kervélen. Mais Violette avait le don de faire oublier son rang et d'attirer à elle les esprits et les cœurs, grâce à sa simplicité parfaite et à sa douceur d'ange. Avant la fin du voyage, la vieille sœur du curé et la charmante petite marquise étaient déjà de vieilles et excellentes amies, et Violette pleura lorsque M<sup>lle</sup> Lajeunais, qui continuait sa route vers Saint-Malo, lui dit adieu à Ja station la plus voisine de sa terre, tandis que le vieux cocher Guillaume, le front dépourvert et la face radieuse, indiquait la calèche armoriée, repeinte et rembourrée à neuf, qui stationnait dans un coin de la cour, et invitait respectueusement Mademoiselle à y monter. Un instant après, les adieux étaient terminés ; d'un côté, le convoi de Saint-Malo s'élançait sur les rails ; la voiture du marquis de Kervélen, de l'autre, s'éloignait sur la route. Violette, encore émue et un peu confuse, voyait apparaître à ses yeux, du fond de la calèche où elle s'était blottie, ce doux horizon calme et bleuâtre, ces champs verts endulés ou les tiges de sarrasin balançaient lentement leurs fleurs légères, cette lande grise plantée d'ajoncs aux bouquets jaunes et de fortes touffes de houx à feuillage bronzé, tout ce petit coin de pays natal, à demi oublié, regretté et aimé pourtant, qu'elle avait vu jadis, il y avait si longtemps de cela ! avec les yeux de son enfance.

— Comme il doit faire bon de vivre ici ! — se dit, au bout d'un moment, la jeune fille, peu à peu gagnée et séduite par le mélancolique attrait et le charme indicible de ce lointain et doux paysage breton. Puis une pensée lui vint, et l'attrista au milieu de ce rêve de bonheur. Combien

la solitude lui paraissait grande et amère peut-être, à Kervélen, au vieux château ! Pas un ami, hélas ! pas de sœur, pas de mère ! Violette, par malheur, n'était plus l'enfant mignonne et vive qui ne demandait pas d'autres plaisirs, pas d'autres joies au monde, que ces satisfactions supérieures, toujours les mêmes et toujours chéries, de poursuivre les papillons, de courir par les prés et par la lande, de porter le grain à la poule blanche, et de jouer sur la pelouse avec le petit biquet : « J'ai encore mon cher grand père, par bonheur ! — murmura-t-elle en essayant une arme. — Que Dieu daigne me le conserver longtemps !... Si je l'avais perdu, il ne me resterait pas un ami ! » Puis, naturellement, au milieu de ces réflexions tristes et sérieuses, le souvenir de Marie-Anne lui revint, et rafraîchissant sa voix, elle se redressa et prit un air plus calme pour demander des nouvelles de sa vieille mie à Guillaume, le cocher.

— La pauvre Marie-Anne est bien mal, mademoiselle ; elle a déjà fait venir M. le curé, — répondit le brave homme, — elle va être contente de vous revoir !... Job ! bien contente, en vérité !

Ici Guillaume se tut, mais il attachait sur le visage de sa pieuse maîtresse, un long et éloquent regard, comme un regard d'intelligence, que Violette, naturellement, ne comprit point, — mais qui la fit réfléchir.

« Que veut-il dire ? — pensa-t-elle en cet instant. — A-t-elle quelque chose à me demander, quelqu'un à me recommander, ma pauvre vieille mie ? »

Puis, évoquant le souvenir de Marie-Anne avec les différents aspects sous lesquels la vieille femme lui était jadis ap-

parue, elle se rappela, entre autres, son émotion si vive et cette prière étrange qui lui avait été faite, la veille de sa première communion.

— En vérité, je ne sais pas encore si Dieu m'a exaucée, — se dit-elle. — J'avais bien prié, pourtant... Je rappellerai ce souvenir à Marie-Anne, lorsque je vais la revoir.

Tandis qu'elle réfléchissait ainsi, des brumes épaisses et froides montaient à l'horizon ; le ciel, tout à l'heure encore, d'un doux bleu pâle, s'était couvert soudain d'épais nuages gris que le vent de la côte poussait en sifflant et qui, lourds, ternes et pressés, passaient et pesaient sur la lande.

— Le pays est triste après tout, — pensa Violette. — Pour y vivre complètement heureux, il faudrait être plusieurs à se soutenir, à s'unir... Comme mon grand père a dû souffrir et s'ennuyer tout seul !... Surtout, s'il avait des ennemis ; si, comme Marie-Anne me l'a donné à entendre, il ne voulait pas pardonner. Ici, que la solitude doit être pesante, et que la haine doit être amère !

Voici à quoi elle pensait au moment où la voiture approchait du château ; au moment où elle aperçoit d'abord la grande allée de chênes, vertes, robustes, aux troncs noueux, aux rameaux enlacés ; et puis, la grille entre les piliers blancs, et la pelouse de la cour, et la façade massive et grise de la maison, au-dessous des clochetons ardoisés couronnant les tourelles. En cet instant, le vieux logis parut à Violette plus imposant, plus vaste, et plus triste qu'il ne lui avait semblé, aux jours de son enfance.

— Comme la maison sera grande pour

nous deux ! — murmura-t-elle en soupirant.

Et à peine ce soupir envolé, ce fut un joyeux sourire, tendre, caressant, radieux qui lui succéda sur ses lèvres. Devant elle, la grille de la cour d'honneur s'ouvrait à deux battants, comme pour lui faire fête, et c'était le bon grand père, le beau vieillard aux cheveux blancs qui, pour l'embrasser plus tôt, accourait à sa rencontre jusqu'au dehors de son seuil.

Et comme elle se sentait bien dans ses bras, qui s'étaient ouverts pour la recevoir ! Comme elle comprenait bien qu'elle était ardemment, constamment uniquement aimée !

— Ma belle petite Violette, enfin ! — répétait le vieillard en l'embrassant. — Ah ! qu'il me tardait de t'avoir... Mais dis, n'est-ce pas, que tu ne me quitteras plus, toi qui es tout mon trésor, et ma grande joie, ma seule ?

ETIENNE MARGER.

(La suite au prochain numéro)

— Un des plus jolis mois de M. Ernest

Picard : L'undi soir, en sortant de la séance ou venait d'être lu le décret de clôture, il se croise avec le premier vice-président, M. Alfred Le Roux, et quelques membres de la majorité :

— Eh bien, leur dit-il avec son malicieux sourire, vous allez donc vous tromper dans le suffrage universel...